

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

Galilée

de Roubaix - Courcinq

BUREAU: Téléphone: 351-17
ROUBAIX: 43, rue de la Gare, 43
TOURCOING: Téléphone: 9-85
3, rue Fédérale Lefebvre

JOURNAL D'INFORMATION

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

UNE INTERVIEW AVEC CLARK GABLE



CLARK GABLE

Les curieux ne manquent jamais de demander à une vedette de cinéma qui parut sur la scène avant de jouer à l'écran, la question suivante : « Crovez-vous que les changements de milieu ait affecté la technique de votre jeu ? » Et la vedette questionnée, répond presque instinctivement : « Oh, naturellement, car il est très difficile de satisfaire ces caméras implacables ! »

Aussi, est-ce avec un certain soulagement que nous entendimes la réponse de CLARK GABLE, le jeune premier qui, en moins de quatre ans, a entièrement conquis le public du cinéma et est devenu un des idoles de l'écran.

Mais cette technique ne s'adapte pas aussi bien au théâtre qu'au cinéma. Et je compris dès lors pourquoi je n'avais pu sortir des rangs des inconnus, sur la scène. Je n'étais pas peu surpris d'ailleurs de l'aisance avec laquelle je m'adaptai à ce nouveau milieu. Et je me considère extrêmement heureux d'avoir été appelé à faire du cinéma, car je n'aurais certainement jamais obtenu ma popularité présente sur la scène. »

Encore cinq ans...

« Aimerez-vous retourner au théâtre, maintenant ? » lui fut-il demandé.

« C'est pour moi une perspective très éloignée », répondit Gable avec un accent de regret. « Mon contrat actuel a encore cinq ans à courir et il m'intéresse formellement de paraître sur une scène. »

« Mais si l'occasion se présentait, cependant ? » insista son questionneur.

« Croyez-vous que vous y réussiriez mieux aujourd'hui ? »

« Le jeune acteur considéra la question un instant. « Eh bien, dit-il, sachant maintenant la raison de mon insuccès au théâtre, je sais que je devrais changer complètement mon style. Et je crois pouvoir ajouter que les quatre années que j'ai passées dans les studios ont considérablement enrichi ma technique. Mais je ne veux pas avoir l'air de me vanter... »

Mais nous sommes persuadés malgré cette dernière phrase, que son talent pourrait s'adapter aussi bien au théâtre qu'au cinéma. Il ne lui a fallu qu'une seule opportunité pour prouver son habileté.

LIRE EN SEPTIÈME PAGE :
« LE RÉVEIL DU CINÉMA »

TERRIBLE ACCIDENT D'AVIATION PRÈS DE CROYDON

Un avion postal français s'écrasa entre deux maisons et ses deux occupants furent tués

Un avion postal français a heurté, jeudi matin, un poteau télégraphique à Foresters-Crive, près de l'aérodrome de Croydon. Les deux occupants de l'appareil ont été tués sur le coup.

Le pilote de l'avion postal est le capitaine F. D. Domicilié à Paris. Le mécanicien F. Lhuillier, également domicilié à Paris.

L'appareil se brisa en deux

L'avion, qui portait l'indicatif « N.B.R. P.A.V.G. », avait quitté Croydon peu après 5 heures, avec le courrier ordinaire et les journaux britanniques de jeudi matin. Il prit la direction de l'ouest, mais ne parvint pas à prendre de l'altitude et une de ses ailes ayant heurté un pylône, il se brisa en deux, piqua du nez et vint s'écraser entre deux maisons situées entre l'aérodrome et Foresters-Crive.

L'avant de l'appareil s'enfonça dans le jardin d'une des maisonnettes, tandis qu'une partie du fuselage demeura suspendu sur la toiture. On fut obligé de démolir une partie des débris pour pouvoir dégager les corps du pilote et de son mécanicien.

Horrible bruit

M. Loder, locataire de l'une des maisonnettes près desquelles s'est écrasé l'avion postal, a déclaré que, réveillé par un fracas épouvantable, il s'était précipité à la fenêtre et qu'il avait vu, dans le jardin de la maison allemande à côté de la sienne, le débris d'un avion. Le bruit de la chute de l'appareil a été entendu à une mille à la ronde.

Les occupants des maisonnettes se sont immédiatement portés au secours des aviateurs. Seul, le corps du pilote, Raymond De Fives, était visible; celui du mécanicien Lhuillier était enseveli sous les débris de l'avion.

L'arrière-train de l'appareil avait enfoncé la toiture de la maison, les habitants du deuxième étage, M. et Mrs. Charwood, qui étaient encore couchés au moment de l'accident, ont eu les plus grandes difficultés pour sortir de leur chambre dont la porte se trouvait complètement bloquée par les débris.

La police se trouve actuellement sur les lieux de l'accident.

Les deux victimes totalisaient des milliers d'heures de vol

M. Raymond De Fives, qui a trouvé le mort dans l'accident, l'ancien pilote français, était né le 6 décembre 1899, à Pierrelaye (Seine-et-Oise), et habitait 34, avenue du Bois, à Beauchamps. Pilote de transports publics depuis juillet 1929, il totalisait, au 10 janvier, plus de quatre mille heures de vol. M. De Fives était marié et père d'une fillette de 4 ans.

M. Edouard Lhuillier, le second victime de l'accident, était âgé de 34 ans, le 15 juillet 1931, totalisait 2.200 heures de vol.

LA FRANCE AUX JEUX OLYMPIQUES DE 1936

Le ministre de la Santé publique communique la note suivante :

« Le Gouvernement a décidé la participation de la France aux Jeux Olympiques de 1936. En conséquence, M. Louis Marin a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à l'octroi de crédits nécessaires à la préparation et à la participation des athlètes aux Jeux Olympiques. Les crédits demandés pour 1934 sont compensés par une nouvelle économie réalisée sur le budget en cours. »

LE COUT DE LA VIE DANS LE NORD

La Commission régionale d'études a fixé le coefficient à 6.066 contre 6.096 au 1^{er} novembre 1933

La commission régionale d'études du coût de la vie s'est réunie, hier jeudi 21 mai, à 16 h., à la préfecture du Nord, pour affirmer l'établissement d'un coefficient à la date du 1^{er} mai 1934.

M. Roger VERLOMME, secrétaire général du Nord présidait cette réunion.

Étaient présents : MM. Louis Daniel, Demeestre, représentant M. le maire de Tourcoing; Dues, Dumont, Dupas, Carrier, Gervois, Hauser, Hautson, Libert, Pruvost, représentant M. Watine, Mlle Vion.

MM. Broutin et Herbin s'étaient excusés.

La commission adopta les propositions des sous-commissions, présentées par MM. Dupas, pour l'alimentation; Gervois, pour les objets divers; Dues, pour les loyers; Hauser, pour l'habillement.

Elle arrêta, conformément aux indications du tableau ci-après, à 6.066 le coefficient du coût de la vie au 1^{er} mai 1934 par rapport à 1930 :

	Base Au 1 ^{er} mai 1930	Au 1 ^{er} mai 1934
Alimentation	60	50.392
Chauffage et éclairage	5	4.382
Loyers	10	11.992
Habillement	15	9.879
Dépenses diverses	10	9.225
	100	85.870

Le coefficient correspondant établi sur la base 1 en 1930 s'éleva à 6.066 contre 6.096 au 1^{er} mai 1933 et 6.096 au 1^{er} novembre 1933.

Les constatations faites par rapport aux prix relevés au 1^{er} novembre 1933 ont révélé, en ce qui concerne l'alimentation, une baisse des prix de la viande, du beurre et des œufs, mais une augmentation sur les pommes de terre et les légumes secs.

Quant aux loyers, il est spécifié qu'il n'entre en ligne de compte que le taux des petits logements pour ouvriers et employés de situation modeste.

UNE JEUNE FAMILLE FRANÇAISE DE CINQ GÉNÉRATIONS



C'est celle qui montre notre photographie et qui habite à ROYAN près de Bordeaux. On voit, de droite à gauche : La trisainée Mme MENAGER, 77 ans ; sa fille Anne, Mme LAROCHE, 57 ans ; sa petite-fille France, Mme BUCART, 41 ans ; son arrière-petite-fille Aïréda, Mme FAVREAU, 21 ans, qui tient dans ses bras la dernière née, Liliane, âgée de 2 ans.

IMPORTANT CONSEIL DE CABINET

Les ministres se sont réunis jeudi matin, en Conseil de cabinet, au quai d'Orsay, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

Approbation de l'attitude de M. Barthou, à Genève

M. François Piétri, de retour de Genève, a rendu compte des débats de la Commission générale du désarmement et de l'action de la délégation française. Le Conseil a pleinement approuvé l'attitude du ministre des Affaires étrangères et a prié son président de faire connaître à M. Louis Barthou que son discours exprimait fidèlement le point de vue du gouvernement et la continuité de la politique française.

Le problème du blé et la situation agricole

Le Conseil a consacré ensuite sa séance à l'examen du problème du blé et de la situation agricole. Il a approuvé le sens des déclarations que M. Queuille se propose de faire devant la Chambre, à l'occasion des interpellations en cours. Il a adopté le principe de projets de loi dont le texte sera soumis au Conseil des ministres qui se tiendra mardi prochain, à 9 h. 30.

MORT DE L'AUTEUR DU LIVRET DE «CAVALLERIA RUSTICANA»

Une dépêche de Livourne annonce que le poète Jean Targioni Tozzetti, auteur des paroles de « Cavalleria Rusticana » et des nouvelles œuvres de Mascagni Nerone, est décédé à l'âge de 70 ans.

Il fut un des premiers adhérents au fascisme et fut secrétaire général.

L'INCENDIE DE MINE EN CHINE A FAIT 32 VICTIMES

Une dépêche de Tien-Tsin annonce que 32 mineurs ont péri au cours de l'incendie qui s'est déclaré dans l'un des puits de mine de Kaïlam.

L'incendie, après avoir fait des dégâts considérables, a finalement été localisé.

14 VICTIMES D'UNE EXPLOSION A MEXICO

Une explosion s'est produite dans une quincaillerie allemande qu'un quartier populaire de Mexico. Il y a eu quatre morts et dix blessés.

QUE SONT DEVENUES LES MACHINES A CALCULER DES ASSURANCES SOCIALES ?

Le ministre du Travail mène une enquête à ce sujet

Un journal parisien publie les lignes que voici :

« On se souvient qu'en 1919, l'Administration des Assurances Sociales a peine créée, manifestait déjà une multiplicité, qui ne s'est d'ailleurs pas évanouie pour la suite par une commande à une grande firme américaine d'un nombre important de machines à calculer. L'ensemble de ces machines coûtait 12 millions, et était à l'usage de millions de fonctionnaires. Mais le Ministère du Travail a alors renoncé à baser la cotisation des assurés sur le salaire; c'est-à-dire, raison des calculs fastidieux que cette méthode aurait entraînés, proposa de lui substituer une cotisation forfaitaire, par catégorie payée en timbres. »

« Du coup, les machines à calculer compliquées et dispendieuses n'eurent plus de raison d'être et elles arrivèrent en France, personne ne voulut plus prendre la responsabilité de les avoir commandées. Personne n'osant plus signer non plus le bulletin de désarmement, les malheureuses machines restèrent à l'abandon à la gare des Batignolles. »

« Que sont devenues aujourd'hui les machines ? Comment fut utilisé ce matériel inutile ? C'est ce que l'histoire ne dit pas. »

« Mais aujourd'hui, après une enquête qui ne dura pas moins de quatre ans, le scandale va-t-il trouver enfin son épilogue et connaître-on le nom du fonctionnaire responsable ? »

« L'arrivée de M. Marquet au Ministère du Travail paraît avoir précipité un dénouement qui, vraiment, s'était fait par trop attendre. »

« Le ministre du Travail, saisi des rapports de la trop lente commission d'enquête, vient de convoquer le conseil de discipline de son ministère. »

« Mais un conseil de discipline ne dispose d'aucun moyen d'investigation. Celui-ci a bien entendu sur l'affaire un directeur du ministère en exercice, mais il lui est apparu qu'un ancien directeur de cette même Administration pourrait être également appelé à donner des indications utiles. M. Marquet a pris la décision de renvoyer tout le dossier au ministère de la Justice. »

COURTE SÉANCE AU SÉNAT

Le Sénat a poursuivi, hier, la discussion de textes destinés à réglementer les sociétés faisant appel à l'épargne ou au crédit.

Le Sénat, suivant la manière de voir de M. de Wendel, adopte un texte qui dispose que les commissaires aux comptes, proposés à la vérification des sociétés dont les titres font l'objet de négociations publiques, seront désignés par la cour d'appel du siège social de chaque société, sur la requête du président du conseil d'administration.

L'Assemblée adopte également un amendement, proposé par M. de Wendel, aux termes duquel est prévue la nomination d'un commissaire spécialement chargé de représenter, dans les sociétés en commandite par actions, les détenteurs des actions qui pourraient être lancées dans le public.

« On adopte ensuite une disposition qui oblige les sociétés à se nommer un des commissaires pourvus du diplôme de commissaire-vérificateur de sociétés. »

Puis, le Sénat vote une disposition qui fixe à trois années le mandat de commissaire. Toutefois, ce mandat pourra être renouvelé à l'expiration de ce délai.

L'ensemble de l'art. 11 est adopté et la suite de la discussion est renvoyée à mardi prochain.

ÉPAGES D'UN AVION FRANÇAIS RECUEILLIES AU LARGE DE ROTTERDAM

Un pêcheur néerlandais a découvert et pris à bord à 15 milles au nord-est du bateau-phare « Meuse » des parties d'un avion français, notamment des lampes et des réservoirs d'huile. Les épaves ont été remises à la police; on croit qu'elles appartiennent à l'avion militaire qui a fait une chute en mer au cours des récentes manœuvres.

INTERDICTION AUX MILITAIRES ET FONCTIONNAIRES DU REICH DE FAIRE PARTIE D'UNE LOGE

Le général von Blomberg, ministre de la Reichswehr, a interdit aux militaires de tous grades, ainsi qu'aux employés civils, de faire partie d'une loge maçonnique et de toute autre organisation du même genre.

Toute infraction à cet ordre sera punie de la révocation immédiate.

DÉBAT A LA CHAMBRE SUR LA REFORME ELECTORALE

La discussion immédiate de la proposition de M. Frossard a été repoussée par 288 voix contre 277

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

La discussion des interpellations sur la crise agricole s'est terminée mollement quand, sur le coup de 17 heures, M. FROSSARD, jeta dans une assemblée indolente, cette espèce de brandon de discord qui est la question électorale.

Ce fut pendant deux heures, une chaude affaire; on partisans et adversaires de la R. F. se heurtèrent avec la même fougue que nous vîmes autrefois. Comme de tradition, le Gouvernement se par la voix du Président du Conseil, déclara qu'il laissait la Chambre maîtresse de la décision.

La commission jugeant inopportune toute discussion sur ce sujet, l'avait ajournée à la saison prochaine. Il fut assez pleurant de voir M. Paul RIVAUD et FERNOD, d'accord avec MM. FROSSARD et BLUM pour que la Chambre se prononçât sans délai sur la nécessité de la réforme. On se sera peut-être encore mieux attendu à ce que M. CHAUTEMPS évoquât en faveur d'un ajournement la situation de fait créée par la majorité actuelle. Il y fit preuve, plus que jamais de la souplesse de son esprit.

M. CATHALA, qui n'a pas plus de goût que lui pour la R. F., sut tirer argument de la nécessité de la trêve politique à l'heure où il n'y a pas moins de sujets de crainte au dedans qu'au dehors. Ce fut sans l'avis de M. FRANCKLIN-BOUILLON et c'est finalement, celui qui prévalut, mais ce n'est qu'à 11 voix que M. FROSSARD a été battu, pour avoir, peut-être, un peu trop agité au-dessus de l'Assemblée, le menace de la dissolution.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 15 h. 35, sous la présidence de M. Yvon Delbois. La Chambre adopte sans débat : le projet de loi adopté par la Chambre des députés, adopté avec modification par le Sénat, relatif au reconseilment, au classement et à la réquisition des véhicules automobiles; la proposition de loi de M. Roumagnac, tendant à compléter l'article premier de la loi du 15 février 1898 relative au commerce de brocanteur, etc.

La politique agricole

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la politique agricole du Gouvernement. M. Prosper Blanc développe son interpellation sur les mesures que le ministre de l'Agriculture compte prendre pour remédier à la crise agricole française.

« On entend ensuite divers orateurs dont M. NIEL qui déplore que l'indemnité fasse appel à de la viande étrangère pour la consommation de l'armée. »

« Ne pourrait-on faire en France de la viande frigorifiée ? »

M. QUEUILLE. — Le ministre de la guerre nous a donné à ce sujet des satisfactions supérieures à ce que l'on peut voir la France suffire bientôt à ses besoins en viande frigorifiée.

Prorogation des pouvoirs de la Commission des R. L.

Après une suspension, la suite des interpellations sur la politique agricole du Gouvernement est renvoyée à vendredi après-midi. MM. Doumergue et Marquet viennent au banc du Gouvernement.

La Chambre adopte la proposition de résolution DES ROTOURS prorogeant jusqu'au 31 mai 1936, les pouvoirs de la commission des régions libérées.

La réforme électorale

La Chambre est alors appelée à se prononcer sur la demande de discussion immédiate de la proposition de résolution FROSSARD invitant la commission du suffrage universel à proposer un projet de réforme électorale sur la base de la représentation proportionnelle dans le cadre régional. Les 50 signataires de la demande de discussion immédiate sont présents.

M. BONNEFOUS rappelle que sa motion est analogue à celle de M. Frossard et demande qu'on la discute immédiatement, mais le président déclare que le règlement ne permet pas de le faire.

M. FROSSARD, soutenant sa demande de discussion immédiate, affirme d'abord qu'il n'obéit qu'à des motifs désintéressés; sa proposition demande la diminution du nombre des députés par la R. P.; si elle était votée la commission du suffrage universel devrait s'être prononcée avant le 15 juin en rapportant un projet de réforme électorale.

M. FROSSARD estime que ce délai est suffisant; d'ailleurs il est possible de différer de quelques jours la lecture du décret de clôture (applaudissements). Si la réforme électorale est votée à-t-on dit le Gouvernement pourra demander la dissolution de la Chambre au Sénat. L'argument a déjà servi en 1882 contre une proposition semblable de Gambetta.

M. MANDEL se lève et veut parler mais les socialistes l'en empêchent par des clameurs.

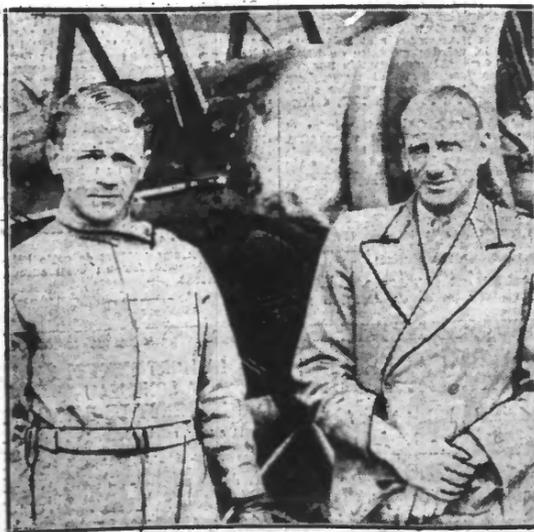
« La Chambre agonise », déclare M. Frossard

M. FROSSARD se déclare hostile à une réduction massive du nombre des députés, réduction qui n'aurait exercé qu'un effet déprimant sur la représentation des campagnes. Seule la représentation proportionnelle permettrait une réduction raisonnable; elle permettrait en outre aux élus de s'affranchir des intérêts particuliers.

L'orateur évoque ensuite le 6 février. Ce fut, dit-il, une sorte d'acte de décès de la souveraineté populaire telle qu'elle s'exerçait depuis la fondation de la République (applaudissements à gauche, applaudissements divers à droite). Le vieux mécanisme de nos institutions s'est vidé dans le pays, les haïnes comme les revolvers sont au cran d'arrêt (mouvements divers). Vous êtes, ajoute M. Frossard, une chambre moribonde déjà entrée en agonie. De tous côtés s'exprime un besoin de renouvellement, de rajeunissement. La réforme électorale peut permettre au régime de se sauver en se reformant.

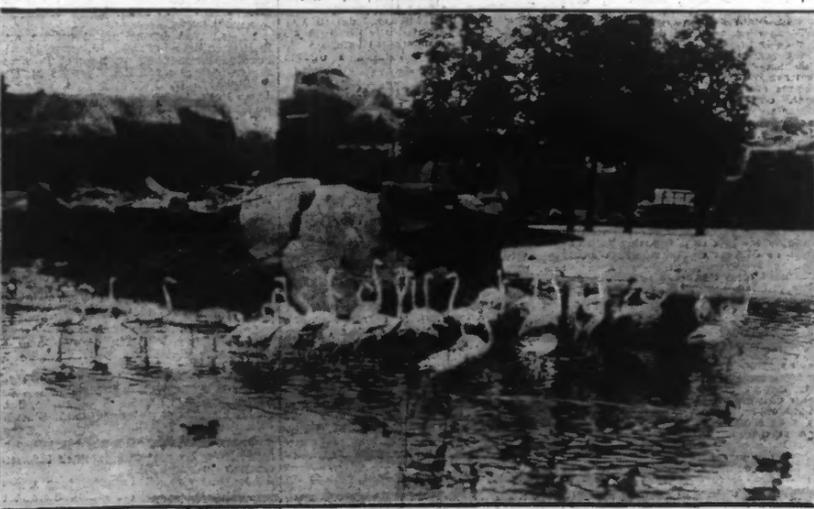
LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

Pour tenter de battre le record de distance en ligne droite



Voici M. L.G. REID, pilote du Club Aéronautique de Londres, et son ami, M. J.R. AYDING, de Berckhamsted, qui attendent que les circonstances soient favorables pour tenter de battre le record de distance en ligne droite. Ils utiliseront un appareil qui appartient précédemment à M. et Mme MOLLISON. Ils espèrent pouvoir voler de TORONTO à BAGDAD.

Les aménagements du Zoo de Vincennes



Les nouveaux aménagements du Zoo de VINCENNES tiennent d'être terminés. Notre photo en montre une vue enfilée par la présence des flamants roses, qui sont un des plus beaux ornements de l'établissement.